

DELIBERATION N°23- 06

POUR	22
CONTRE	0
ABSTENTION(S)	0

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE AU TITRE
DU FONCTIONNEMENT ET DU PILOTAGE DES ESPACES DE VIE SOCIALE**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de la Commune du Porge, dûment convoqué le 22 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie BRANA, Maire.

Présents (18) : Sophie BRANA, Didier DEYRES, Anne-Sophie ORLIANGES, Vanessa LABORIE-SALESSE, Sylvain LAMOTHE, Christine GARRIDO, Michel LAPEYRE, Marie-José LOPES NIEBORG, Olivier MOURELON, Nicolas FERET, Guillaume BOUSBIB, Yohann PECHE, David FAURE, Constance SCHULLER, Laure IVASKEVICIUS, Corine SEGUIN, Pierre HARROUARD, Elise MOURA.

Pouvoirs (4) :

Philippe PAQUIS..... pouvoir à Sylvain LAMOTHE
Lucia MARTA..... pouvoir à Sophie BRANA
Martial ZANINETTI pouvoir à Pierre HARROUARD
Sonia MEYRE..... pouvoir à Elise MOURA

Absente (1) : Ingrid CONNESSON

Nombre de Conseillers en Exercice : 23

Secrétaire de séance : Nicolas FERET

RAPPORTEUR : Mme la Maire

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement social, le Département de la Gironde, via la Direction Insertion et Inclusion (DII), soutient et accompagne les structures qui interviennent dans le champ de l'Animation de la Vie Sociale.

Pour rappel, les administrateurs de la CAF se sont prononcés favorablement en commission du 10 février 2022 pour l'agrément d'un Espace de Vie Sociale sur la commune de LE PORGE sur la base de 4 axes prioritaires :

1. Le Vivre ensemble :
 - Cadre de vie, habiter.
 - Créer des espaces, accompagner les initiatives des habitant-es, permettre de concevoir et réaliser leurs projets.
 - Aller vers.
- 2- Transmission éducative/ Lien social : Permettre à chacun de s'éduquer, de prendre part à la société et de s'impliquer dans la vie locale.
- 3 - Consommer autrement : Alimentation – Énergie-Mobilité : Le mieux être à travers le mieux consommer.
- 4- Gouvernance/ Construction du projet : Se donner le temps de mettre en œuvre un fonctionnement solide et pérenne. Développer les dynamiques partenariales et les réseaux.

La municipalité souhaite ainsi solliciter le Département dans l'objectif de faire évoluer les structures de lien social sur les territoires hors métropole et de favoriser le

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le 06/04/2023

ID : 033-213303332-20230406-DELIB2306-DE



Prestation de Service - Espace de Vie Sociale La Grange à Tiroirs		
Plan de financement année 2023		
Libellé		Recettes
70623	Prest. de service Animation Locale	23 332,00
70641	Participations des familles	1 000,00
706421	Participations tiers	
706422	Bons et Aides aux vacances CAF-MSA (Autres particip..)	
706423	Prestations de service MSA	
70	Total PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	24 332,00
741	Subv. Fonctionnement ETAT	
742	Subv. Fonctionnement Région-médiation urb	
743	Subv. Fonctionnement Département	1 900,00
744	Fonctionnement Commune (autofinancement)	33 044,00
7451	Subv. Organismes nationaux	
7452	Subv. Exploitation CAF	
748	Subv. Fonctionnement autres entités	800,00
74	Total FONCTION.	35 744,00

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

AUTORISE Madame la Maire à solliciter une aide financière du Département de la Gironde d'un montant de 1 900 euros ;

APPROUVE le plan de financement ;

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre seront les signatures.

Le secrétaire de séance,

Nicolas FERET



La Maire,

Sophie BRANA

La Maire,

. certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, qui sera affiché au siège de la collectivité.

. informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.